

FORMATION

Continue

2027



ENCADREMENT ET TUTORAT

PRATIQUES DE SOINS

PROJET PROFESSIONNEL



Instituts de Formation
IFSanté Chartres
IFSI-IFAS de Châteaudun
IFPP de Dreux

Le catalogue 2027 des instituts du GHT HOPE témoigne de notre volonté commune, au sein des instituts de formation en santé de Chartres, Châteaudun et Dreux de faire de la formation continue une réponse aux défis d'adaptation du système de santé.

Dans un contexte d'évolution des métiers et d'ingénierie pédagogique, la formation continue est un levier pour garantir la qualité et la sécurité des soins par l'actualisation des compétences. Elle renforce la dynamique professionnelle et mobilise les compétences attendues sur le plan individuel et institutionnel.

Les formations dédiées à l'encadrement et au tutorat permettent de valoriser simultanément la fonction d'accompagnement par les professionnels et la politique d'attractivité des employeurs. Former et accompagner les apprenants et les nouveaux professionnels sécurisent les organisations et la prise en soins des usagers.

Les formations relatives aux pratiques de soins enrichissent l'expertise clinique en cohérence avec l'évolution des connaissances et des bonnes pratiques. La formation professionnelle continue apporte une plus-value indispensable à l'adaptation des soins et à la pertinence de ces derniers.

Enfin, l'accompagnement du projet professionnel est propice à l'ajustement des représentations au métier et à la formation, à l'évolution du parcours professionnel, qu'il s'agisse d'évolution de carrière, de reconversion ou de capacité à mobiliser de nouveaux savoirs. Ces formations d'accompagnement de projet professionnel sécurisent le choix d'orientation et la compréhension des attendus dans le futur parcours.

Actualiser ses connaissances et ses compétences guident notre raisonnement et notre agilité à nous adapter. L'offre de formation continue des instituts du GHT HOPE vous accompagne dans vos besoins d'évolutions. Nous sommes à votre disposition pour étudier vos demandes spécifiques de formation et répondre à vos questions. Nos formations se déroulent au sein de nos instituts mais également « intra site ». N'hésitez pas à vous connecter sur nos sites internet, afin de consulter nos propositions de formations continues ou nous solliciter par les contacts proposés.



Lynda COYAU
Directrice par Intérim
de l'IFSI-IFAS
de Châteaudun



Christophe PETERS
Directeur de l'IFSanté
Chartres



Rachel JACQUEMENT LE PAPE
Directrice de l'IFPP
de Dreux

Sommaire

ENCADREMENT ET TUTORAT

CD DR CH	Tutorat infirmier	6
CD	Tutorat aide-soignant	7
CH	Tutorat aide-soignant	8
DR	Tutorat aide-soignant	9

PRATIQUES DE SOINS

DR	Prendre soin de soi, pour prendre soin de l'autre	10
CD	Personnes âgées / Handicap : « Immersion dans ma prise en soin »	11
CH	Techniques de manutention auprès des personnes dépendantes	12
DR	Techniques et méthodes de manutention et ergonomie	13
DR CH	Raisonnement clinique et transmissions ciblées	14
CD	Injection dans une chambre à cathéter implantable : actualisation des connaissances	15
CD DR CH	Bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle	16
CH	Former des assistants de soins en gériatrie	17
CD DR CH	Actualisation des compétences des aides-soignants	18
CH	Accompagner la personne âgée dans ses soins d'hygiène et de confort	19
DR	Se former aux gestes d'aspiration endotrachéale	20

PROJET PROFESSIONNEL

CD DR CH	Devenir infirmier : accompagnement à l'élaboration du projet professionnel infirmier (public FPC)	21
CH	Devenir infirmier : accompagnement à l'élaboration du projet professionnel infirmier (Public Parcoursup)	22
CH	Devenir aide-soignant/devenir ambulancier : accompagnement à l'élaboration du projet	23
DR	Accompagnement à l'élaboration de mon projet professionnel	24
CH	Se tester pour accéder à la formation d'aide-soignante	25
DR	Réintégrer un service de soins : conforter ses compétences professionnelles, aides-soignantes ou infirmières	26
DR	VAE : Préparer la validation des acquis de l'expérience	27
CH	Se former au métier d'auxiliaire ambulancier	28
CH	Se former aux nouveaux actes professionnels d'ambulancier dans le cadre de l'aide médicale urgente	29
DR	Séances d'analyse de pratique professionnelle	30





Toute formation peut faire l'objet d'une demande de formation intra-structure.

Les tarifs proposés sont des tarifs « employeurs ». Un tarif réduit (-30%) sera appliqué en cas de financement personnel. Les tarifs incluent les frais de gestion de dossiers.

Chaque demande de formation fait l'objet d'un conventionnement avec l'institut.

Nos instituts favorisent un accueil et un accompagnement adaptés aux personnes à besoins spécifiques.

Pour comprendre...



Hors CH
support à l'institut

Ce logo indique que la formation concernée est accessible à l'ensemble des professionnels hors Centre Hospitalier.



Châteaudun
Chartres
Dreux

Ce logo indique le ou les instituts qui proposent la formation concernée. Les villes permettent de désigner les instituts de Chartres, Châteaudun et Dreux.

Tutorat infirmier



DURÉE

4 jours
(9h00-17h00)
Châteaudun : 2 jours + 2 jours
Chartres : 3 jours + 1 jour
Dreux : en discontinu



DATES

Voir tableau
ci-dessous



COÛT

770 € / personne
pour les 4 jours

Le référentiel de formation au diplôme d'état d'infirmier basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage coordonnateur de l'accompagnement des étudiants, occupe une place privilégiée dans ce dispositif de formation.

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel.
Maîtriser les points clefs du référentiel de formation en soins infirmiers.
Développer des compétences pédagogiques.
Identifier les différents acteurs dans la formation.
Organiser le stage : accueil, bilan intermédiaire, évaluation des compétences.
Accompagner l'apprentissage de l'étudiant à partir d'outils.
Développer une posture de tuteur.

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences.
Positionnement dans la fonction tutorale.
Accompagnement spécifique d'un parcours individualisé.
Interface du tuteur dans la construction du partenariat.
Théories d'apprentissage.
Outils du tutorat (livret d'accueil, portfolio).
Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences.
Évaluation et ses enjeux.
Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports.
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Un questionnaire de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux.
Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers, cadres de santé.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé des instituts concernés.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Dates limites :

Dreux : session 1 : 08/01/27 ; session 2 : 31/07/27.

Chartres : session 1 : 26/03/27 ; session 2 : 20/10/27.

Châteaudun : session 1 : 19/12/26 ; session 2 : 07/09/27

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux de groupe, analyse de pratique, partage d'expériences, jeux de rôles et simulation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 14 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, les instituts se réservent le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.

	Session 1	Session 2
Châteaudun	J1 : 28/01/27 J2 : 29/01/27 J3 : 18/02/27 J4 : 19/02/27	J1 : 07/10/27 J2 : 08/10/27 J3 : 18/11/27 J4 : 19/11/27
Chartres	J1 : 12/04/27 J2 : 13/04/27 J3 : 14/04/27 J4 : 25/05/27	J1 : 03/11/27 J2 : 04/11/27 J3 : 05/11/27 J4 : 07/12/27
Dreux	J1 : 09/02/27 J2 : 09/03/27 J3 : 06/04/27 J4 : 08/06/27	J1 : 07/09/27 J2 : 05/10/27 J3 : 09/11/27 J4 : 07/12/27



Châteaudun
Chartres
Dreux



Tutorat aide-soignant



DURÉE

2 Jours
(8h30-17h30)



DATES

1ère session:
04/03/27 et 05/03/27
2ème session:
23/09/27 et 24/09/27



COÛT

390 € / personne
pour 2 jours

Les professionnels de santé participent quotidiennement au développement des compétences de l'apprenant. Cette formation est articulée autour de la présentation et l'utilisation du déroulé de formation conduisant au diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Elle permet une aide dans la compréhension des outils pédagogiques et des travaux à réaliser par l'apprenant.

OBJECTIFS

Accompagner les professionnels de santé dans le développement des compétences de l'élève.

Apporter des éléments de compréhension aux professionnels sur le contenu du référentiel de formation aides-soignant et ses outils.

S'approprier les outils pédagogiques de suivi en stage.

Comprendre le déroulé de la formation et les attendus pédagogiques.

Optimiser la collaboration entre les terrains de stage et l'institut de formation aides-soignants.

CONTENU

Temps 1 : Accueil et accompagnement du stagiaire

Présentation de la formation aides-soignantes et du référentiel de compétences.

Apports sur :

- la théorie d'apprentissage
- la relation pédagogique
- les missions du tuteur et du maître de stage
- les évaluations et ses enjeux

Présentation des outils du tutorat : livret d'accueil, portfolio, objectifs de stage et livret de bord.

Temps 2 : Les différents travaux demandés aux élèves

Point d'étape sur les travaux demandés aux élèves (l'analyse de la pratique professionnelle, l'initiation à la démarche clinique du modèle Trifocal).

Analyse sur les retours d'expériences de situations vécues.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissance en lien avec l'accueil des apprenants en stage réalisé en fin de chaque journée.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants, infirmiers.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant, d'Infirmier et de Cadre de Santé

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, inscription via le service de la formation continue.

Date limite : Session 1 : 22/03/27 ; Session 2 : 21/09/27

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur une démarche déductive avec une méthode active (apports théoriques, travaux de groupe et partage d'expérience).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 15 personnes. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'institut se réserve le droit d'annuler la session.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Châteaudun



Tutorat aide-soignant



DURÉE

2 jours
(9h00-17h00)



DATES

1ère session :
06/04/27 et 11/05/27
2ème session :
05/10/27 et 23/11/27



COÛT

390 € / personne
pour 2 jours

Conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, le tuteur assure l'encadrement du stagiaire. A ce titre, il contribue spécifiquement au déroulement du stage et à l'accompagnement pédagogique de l'apprenant. La formation développe les compétences du tuteur.

OBJECTIFS

Clarifier les missions des différents acteurs de la formation aide-soignante.
Comprendre les enjeux liés à l'accompagnement des élèves aides-soignants.
S'approprier les outils facilitant le suivi de la progression de l'élève aide-soignant.
S'approprier les modalités d'évaluation de l'élève aide-soignant en stage.

CONTENU

Le référentiel de formation et de compétences.
Les acteurs de la formation.
L'accueil et l'accompagnement du stagiaire.
Les outils du tutorat (livret d'accueil, portfolio, objectifs de stage...).

L'analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences.
L'évaluation des compétences en stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en début et fin de formation.
Evaluation de la satisfaction, à distance, par l'employeur.

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

PRÉ-REQUIS

Missions d'encadrement ou de tutorat auprès d'élèves aides-soignants.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite: session1: 22/03/27, session 2: 21/09/27.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants :

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Analyse de pratique
- Jeux de rôles

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.



Chartres



Tutorat aide-soignant



DURÉE

4 jours
(9h00-17h00)
en discontinu



DATES

Voir tableau
ci-dessous



COÛT

770 € / personne
pour les 4 jours
Tarif de groupe sur devis

Le référentiel de formation au diplôme d'état aide-soignant basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage, coordonnateur de l'accompagnement des élèves, occupe une place privilégiée dans ce nouveau dispositif de formation.

OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel.
Maîtriser les points clefs du référentiel de formation aide-soignant, référentiel 2021.
Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage.
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services.
Utiliser les outils d'accompagnement.
Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'élève.
Développer les pratiques évaluatives des compétences.
Enrichir ses capacités d'analyse de pratiques tutorales.

CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences.
Positionnement dans la fonction tutorale.
Inscription dans une démarche pédagogique.
Accompagnement spécifique d'un parcours individualisé.
Interface du tuteur dans la construction du partenariat.
Théories d'apprentissage et les différents paliers.
Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences.
Évaluation et ses enjeux.
Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports.
Outils du tutorat.
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite : session A : 15/01/27 ; session B : 31/07/27.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Vidéo
Travaux de groupe
Démarche réflexive à partir d'études de cas
Analyse de pratique
Partage d'expériences
Jeux de rôles et simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.

Session A Dreux	Session B Dreux
J1 : 16/02/27	J1 : 14/09/27
J2 : 16/03/27	J2 : 12/10/27
J3 : 13/04/27	J3 : 16/11/27
J4 : 15/06/27	J4 : 14/12/27



Dreux



Prendre soin de soi, pour prendre soin de l'autre



DURÉE

1 jour
(9h00-17h00)



DATES

02/06/27



COÛT

190 €

L'atelier « prendre soin de soi » offre aux professionnels de santé un temps pour faire une pause, identifier leurs besoins et mieux comprendre les facteurs influençant le bien-être. Il permet de prendre du recul sur son vécu professionnel, de repérer ses ressources, ses zones de vulnérabilités, et d'élaborer des actions simples et réalistes pour préserver son équilibre physique, émotionnel et mental.

OBJECTIFS

- Comprendre les notions et les enjeux de prendre soin de soi.
- Apprendre à mieux se connaître et à gérer ses émotions (stress).
- Identifier des solutions pour gérer ses émotions
- Pratiquer différentes techniques pour prendre soin de soi (cohérence cardiaque, auto massage, chant...)

CONTENU

- Notion et approche du « prendre soin de soi, la bienveillance, les compétences psychosociales et les neurosciences »
- Travail sur les émotions et la maîtrise de soi.
- Repérage des signaux d'alerte et mobilisation d'actions : techniques de relaxation et de gestion des émotions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à l'écrit en début et fin de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel encadrant et tout professionnel de santé prenant en soin des patients (enfant et adulte) des secteurs sanitaires et médico-sociaux, aidants familiaux et aide à domicile.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP.

Date limite d'inscription : 01/05/27

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, partage d'expériences, de situations, création de support(s) et d'un livret de positivité, découverte des différentes techniques du prendre soin de soi.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants par session.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.



Dreux



Personnes âgées / Handicap : « Immersion dans ma prise en soin »



DURÉE

1 jour
(09h00-12h30)
(13h30-17h00)



DATES

1ère session:
04/05/27
2ème session:
05/10/27



COÛT

235 € / personne
pour une journée de
formation

Pour répondre aux activités des soignants, intervenants auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, cette formation courte aborde des techniques pédagogiques et des outils de simulation qui permettront de comprendre, par immersion, le vécu des personnes, leurs limites et ainsi adapter l'accompagnement proposé.

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels d'appréhender les conséquences du vieillissement et/ou du handicap sur la prise en soin de la personne.

Prévenir les risques liés aux soins, accompagner la personne en lien avec ses difficultés, adapter les soins auprès des personnes, repérer le rôle central du corps dans l'évolution identitaire du sujet âgé.

CONTENU

Temps 1 :

Remobilisation des connaissances théoriques sur le vieillissement et le handicap (vocabulaire et définitions) à travers un quizz de mobilisation et d'évaluation des connaissances.

Temps 2 :

Ateliers de simulation à travers 4 thèmes :

Se déplacer et se mobiliser
Manger et boire
Soins d'hygiène et de confort
Activités, animations et loisirs

Ces 4 thèmes permettront à chacun de vivre le vieillissement du corps dans diverses activités de la vie quotidienne.

Utilisation d'un kit de simulation vieillissement.

Temps 3 :

Temps d'échange et d'évaluation sur le déroulé de la journée à travers un questionnaire d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz test sur le contenu de la formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants - Infirmiers exerçant en secteur hospitalier ou extra-hospitalier.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant
Diplôme d'État d'Infirmier.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

La formation pourra être dispensée soit sur l'IFSI-IFAS de Châteaudun aux dates indiquées soit in situ la semaine 28, sur demande, pour 8 soignants inscrits.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, analyse de pratique, partage d'expériences, jeux de rôles et simulation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFSI-IFAS se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Châteaudun



Techniques de manutention auprès des personnes dépendantes



DURÉE

3 jours : 2 jours + 1 jour
à distance
(9h00-12h30
13h30-17h00)



DATES

Sur demande



COÛT

710 € / personne
pour 3 jours de formation

Les activités des soignants, liées à l'ergonomie et la manutention des personnes dépendantes, nécessitent l'appropriation de postures et de gestes professionnels sécuritaires. La formation remobilise l'ensemble des pratiques de manutention dans le soin au quotidien.

OBJECTIFS

Acquérir des notions d'anatomie, de biomécanique et d'ergonomie afin de mieux comprendre les techniques de manutention préconisées

Maîtriser les gestes et postures pour augmenter le confort et la sécurité du soignant, savoir économiser ses efforts, prendre conscience des contraintes ergonomiques.

Connaitre et utiliser les aides techniques.

Acquérir une habileté gestuelle dans la manutention des personnes, permettant d'assurer la sécurité et le confort des personnes soignées tout en favorisant ses capacités, son autonomie et un respect de sa dignité.

CONTENU

Rappels d'anatomie et biomécanique du corps humain.

Troubles musculo-squelettiques (TMS).

Principes de manutention dans le soin au quotidien.

Techniques de manutention (rehaussements, transferts, retournements, translations).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec les pratiques de manutention en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Évaluation de la satisfaction, à distance, par l'employeur.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels prenant en charge des personnes dépendantes : personnes âgées ou handicapées dans le cadre du domicile ou en institution.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé et contributeurs de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant la participation des stagiaires :

- Apports théoriques
- Mise en situation*
- Analyse de pratique
- Partage d'expériences

* Tenue confortable et chaussures plates tenant au pied.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Techniques et méthodes de manutention et ergonomie



DURÉE

2 jours
en continu
(9h00-17h00)



DATES

Sur demande



COÛT

515 € / personne pour les
2 jours

De par leur profession, les soignants et les aides à domicile interviennent auprès de personnes dépendantes, leurs apportant une aide dans l'accomplissement des activités quotidiennes. La qualité des techniques de manutention lors de la mobilisation des personnes a un impact sur la sécurité des soins. La manutention manuelle est à l'origine de troubles musculo-squelettiques, elle devient de fait une priorité pour les établissements de santé afin de préserver la santé des acteurs.

OBJECTIFS

Mobiliser les connaissances de manutention pour améliorer sa pratique professionnelle.

Travailler en sécurité, en confort, en efficacité gestuelle pour le professionnel.

Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques.

Améliorer les conditions de travail.

Maîtriser les points clefs en matière d'ergonomie, de gestes et de bonne posture.

Connaître les aides techniques existantes.

Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour la mobilisation des personnes.

CONTENU

Appropriation des éléments anatomiques et physiologiques élémentaires.

Principes de base d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations et déplacements.

Identification des mécanismes responsables des troubles musculo-squelettiques.

Utilisation du matériel d'aide à la manutention.

Apprentissage et mise en œuvre des techniques de manutention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Début de formation : Test sur les pratiques usuelles pour recensement des besoins.

Fin de formation : Evaluation pratique sur les gestes et postures adaptées en situation et la mobilisation de matériel adéquat.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail 2018, 4^{ème} partie : santé et sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : aide-soignant, infirmier, auxiliaire de vie sociale, aide à domicile, accompagnant éducatif et social (anciens AMP), ambulancier, brancardier.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Ambulancier, d'Aide-Soignant, d'Aide Médico Psychologique, d'Accompagnement Éducatif et Social, d'Auxiliaire de Vie, d'Infirmier ou Titre d'Assistant de Vie aux Familles.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux, formés à la manutention.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports pratiques : apprentissages gestuels, Travaux de groupe, partage d'expériences, vidéo, mises en situation.

Les mises en situation se déroulent à l'IFPP, équipé de chambres médicalisées.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Dreux



Hors CH
support à
l'institut



Raisonnement clinique et transmissions ciblées



DURÉE
1 jour
(09h00-17h00)



DATES
Sur demande



COÛT
190 € / personne
pour la journée

La formation répond à un besoin crucial dans les établissements de santé et médico-sociaux d'optimiser la qualité et la sécurité des soins à travers une pratique efficace des transmissions ciblées résultant d'un raisonnement clinique adapté.

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et l'intérêt des transmissions écrites.
Appréhender le lien entre qualité du raisonnement clinique et pertinence des transmissions ciblées.
Améliorer les transmissions écrites et rendre efficaces les transmissions orales.
Mobiliser la méthodologie des transmissions ciblées.

CONTENU

Cadre législatif.
Démarche clinique et place des transmissions ciblées.
Apports théoriques et méthodologiques des transmissions ciblées :

- Principes et structures des transmissions ciblées
- Eléments constitutifs (cible, donnée, action, résultat, macrocible)
- Critères de qualité des transmissions ciblées
- Transmissions ciblées et continuité des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.
Evaluation de la satisfaction, à distance, par l'employeur.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier, aide-soignant, cadre de santé.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier et d'Aide-Soignant.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux et de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Démarche réflexive à partir d'analyse de situations

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, les instituts de formation se réservent le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.



Chartres
Dreux



Injection dans une chambre à cathéter implantable : actualisation des connaissances



DURÉE

1 jour
(08h30-12h30)
(13h30-16h30)



DATES

Sur demande



COÛT

270 € / personne
pour la journée

Rappel théorique et pratique du soin avec une mise en simulation procédurale.

OBJECTIFS

Mobiliser les principes et les règles de préparation du soin.
Identifier les éléments de surveillance et de vigilance avant, pendant et après le soin.
Réaliser le soin selon les règles et les principes de bonnes pratiques.

CONTENU

1^{er} temps :

Rappel théorique avec support numérique
« La pose et la dépose d'aiguille de Huber sur Chambre à Cathéter Implantable ».

2^e temps :

Ateliers pratiques avec démonstration vidéo en 3 étapes :
Préparation du soin et installation.
L'action effective : pose et injection dans la chambre implantable.
Dépose de l'aiguille de Huber et préservation du site d'injection.
Après la visualisation de la démonstration vidéo de chaque étape, chaque participant pratiquera l'acte sous le regard de ses pairs et du formateur.

3^e temps :

Temps d'échange sur les conduites à tenir en cas d'évènements indésirables (support numérique).
Retour sur le déroulé de la journée.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation de la pratique en situation simulée.
Quizz de connaissance en début et en fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R.4311-7 du décret 2004-802 du 29 juillet 2004 du Code de la Santé Publique.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Diplôme d'État d'Infirmier.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSI-IFAS de Châteaudun.

INSCRIPTION

Auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.
Pour les agents du centre hospitalier support, inscription via le service de la formation continue.
Date limite : 30 jours avant le début de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Trois méthodes utilisées selon les différents temps d'apprentissage, avec une place laissée aux échanges et interactions pour un apprentissage en partie basé sur le constructivisme et le socioconstructivisme.

Méthode expositive : apports magistraux.

Méthode démonstrative : démonstrations et regard critique, échanges sur les pratiques.

Méthode expérientielle : mise en pratique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes seront constitués de 12 professionnels maximum.
Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Châteaudun



Bonnes pratiques de sécurité transfusionnelle



DURÉE
1 journée
(09h00-17h00)



DATES
Voir tableau
ci-dessous



COÛT
200€ / personne

Une journée à l'intention des professionnels de santé pour mobiliser les connaissances et les compétences attendues sur les cinq étapes de l'acte transfusionnel : de la commande du produit jusqu'à l'analyse d'un événement indésirable.

OBJECTIFS

Actualiser les connaissances sur les pratiques recommandées et sur la réglementation en matière de transfusion sanguine, pour un maintien de la compétence de l'acte transfusionnel.
Respecter les règles des pratiques recommandées dans la réalisation d'un acte transfusionnel.
Participer à la bonne tenue du dossier transfusionnel.
Participer à la gestion des risques de l'acte transfusionnel.

CONTENU

Exploitation du questionnaire de connaissances préalables.

Rappels théoriques et mise en œuvre en situation simulée en lien avec l'instruction du 16 novembre 2021 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel :

- La réception des produits sanguins labiles.
- La réalisation de l'acte transfusionnel.

Analyse d'événements indésirables prévalents : étude de déclaration d'incidents transfusionnels à partir d'exemples de publications ou de jurisprudences.

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances en lien avec la pratique de la transfusion sanguine en amont de la formation.
Reprise du questionnaire avec mesure des acquisitions, mise en situation simulée.
Évaluation des connaissances et des compétences mobilisées.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.
Évaluation à distance de la satisfaction de l'employeur au maintien et développement de la compétence.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

INSTRUCTION N° DGS/PP4/DGOS/PF2/2021/230 du 16 novembre 2021 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers
Infirmiers anesthésistes
Puéricultrices
Maïeuticiens

PRÉ-REQUIS

Pratique exceptionnelle ou régulière de la transfusion (à préciser en amont au questionnaire de pratique).

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé des instituts.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, inscription via le service de la formation continue.
En fonction du nombre d'inscrits sur les hôpitaux de référence du GHT 28 (Chartres, Châteaudun, Dreux), la formation se déroulera sur l'institut de formation correspondant au CH pour lequel il y a le plus de demande.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Temps d'échanges sur les savoirs utiles en transfusion sanguine.
Pédagogie en situation simulée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'institut de formation se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.

Lieux	Dates	Date limite inscription
Châteaudun	12/03/27 07/10/27	12/02/27 07/09/27
Chartres	Sur demande	
Dreux	11/02/27 13/05/27 07/10/27	11/01/27 12/04/27 06/09/27



Châteaudun
Chartres
Dreux



Former des assistants de soins en gériologie



DURÉE

140 heures



DATES

Du 17/03/27 au 07/12/27
suivant le calendrier
annexé.



COÛT

1880 € / participant

L'exercice professionnel auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées nécessite d'acquérir des compétences spécifiques pour un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants.

OBJECTIFS

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne ;
Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie ;
Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues ;
Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé ;
Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

CONTENU

DF1 : Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
DF2 : Aide et soutien des personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
DF3 : Mise en place des activités de stimulation sociale et cognitive
DF4 : Evaluation de l'état de santé
DF5 : Réalisation des soins quotidiens

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériologie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances en début de formation et des acquis en fin de formation.
Évaluation à distance par l'employeur des acquisitions.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants / Accompagnants éducatifs et sociaux.

PRÉ-REQUIS

Exercer des missions auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé et contributeurs de l'IF-Santé Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite: 19/02/27.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.
Apports théoriques, travaux de groupe, tables rondes, analyse réflexive, simulation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IF-Santé Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.

MOIS	NOMBRE DE JOURS	PÉRIODES	Domaines de formations - Arrêté du 23 juin 2010
Mars 2027	3	17-18-19	DF 1 (35h)
Avril 2027	2	12-13	
Mai 2027	3	12-13-14	DF 2 (21h)
Juin 2027	2	07-08	DF 3 (28h)
Septembre 2027	2	16-17	
Octobre 2027	2	07-08	DF 4 (28h)
Novembre 2027	2	04-05	
Novembre 2027	2	22-23	DF 5 (28h)
Décembre 2027	2	06-07	
	20 jours = 140h		



Chartres



Actualisation des compétences des aides-soignants



DURÉE
3 jours
soit 21 heures



DATES
Voir tableau
ci-dessous



COÛT
800 € par participant pour
les 3 jours de formation

Cette formation est conçue pour répondre aux besoins des professionnels en lien avec les évolutions des activités du métier d'aide-soignant et du référentiel de formation du 10 juin 2021.

OBJECTIFS

Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son environnement de soins.
Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster.
Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

CONTENU

Rappels anatomie/physiologie.
Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne.
Identification d'une donnée anormale ou d'un risque.
Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant.
Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'aide-soignant de 2021.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conformité des modalités de recueil des données.
Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent.
Pertinence des actions et transmissions réalisées.
Conformité des modalités de réalisations des soins.
Analyse de la qualité du soin réalisé.
Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités.
Repérage des situations à risque.
Pertinence des mesures de prévention proposées.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences sous réserve de validation au regard des critères d'évaluation. En cas d'absence de validation une attestation de fin de formation est délivrée.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.
Évaluation à distance par l'employeur de la satisfaction.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 26 février 2025, relatif à la formation d'actualisation des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021.

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) diplômé(e) d'État avant l'application de l'arrêté du 10 juin 2021.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé des instituts concernés.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants
- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Démarche réflexive à partir d'analyse de situations
- Ateliers de pratiques professionnelles, simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, les instituts de formation se réservent le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences sous réserve de validation des trois modules. En cas d'absence de validation, une attestation de suivi de formation est délivrée.

	Session 1	Session 2	Session 3
Châteaudun	14/01/27 15/01/27 05/02/27	09/06/27 10/06/27 18/06/27	25/11/27 26/11/27 10/12/27
Date limite inscription	14/12/26	10/05/27	25/10/27
Chartres	22/03/27 23/03/27 08/04/27	23/09/27 24/09/27 12/10/27	
Date limite inscription	08/03/27	09/09/27	
Dreux	25/03/27 26/03/27 15/04/27	24/11/27 25/11/27 16/12/27	
Date limite inscription	17/02/27	25/10/27	



Châteaudun
Chartres
Dreux



Accompagner la personne âgée dans ses soins d'hygiène et de confort



DURÉE

2 jours



DATES

17/06/27
18/06/27



COÛT

450 € / personne
pour les 2 jours

Les soins d'hygiène et de confort nécessitent chez le soignant des compétences spécifiques ainsi que l'adoption d'une posture respectueuse de la personne. Au-delà de la technique, le temps de la toilette requiert une attitude et des gestes qu'il faut apprendre à maîtriser.

OBJECTIFS

Développer l'approche de la personne âgée pour optimiser l'accompagnement lors des soins d'hygiène et de confort.

Adapter les soins d'hygiène à la situation et aux besoins de chaque personne.

Adapter sa communication avec la personne âgée.

Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène, de sécurité et de confort.

CONTENU

La connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités.

Les concepts d'autonomie, d'indépendance et d'accompagnement.

L'aide aux soins d'hygiène.

Les règles d'hygiène et de sécurité.

La transmission des informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances en début de formation et des acquis en fin de formation.

Évaluation à distance par l'employeur des acquisitions.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de service hospitalier

Auxiliaire de vie sociale

Aide-soignant

PRÉ-REQUIS

Exercer auprès de personnes âgées nécessitant un accompagnement dans les soins d'hygiène et de confort.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite: 3 juin 2027.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives favorisant l'expérience des stagiaires
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Démarches réflexives à partir d'analyses de situations
- Simulation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Se former aux gestes d'aspiration endotrachéale



DURÉE

Théorie

2 jours à l'IFPP de Dreux

Stage

3 jours en services de soins



DATES

Sur demande



COÛT

800 € / personne

Pour répondre à l'exigence réglementaire (décret n°2015-495 du 29/04/2015) et au référentiel de formation aide-soignant 2021, nous proposons une formation qui permet d'avoir l'habilitation à effectuer des aspirations endotrachéales. Elle aboutit à la délivrance d'une attestation certificative.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et cliniques nécessaires à la prise en charge à domicile des personnes trachéotomisées depuis plus de trois semaines dont l'état ne justifie pas leur admission dans un établissement sanitaire et qui ne peuvent en raison d'affections invalidantes chroniques assurer eux-mêmes ce geste d'urgence nécessaire à leur survie immédiate. Maîtriser la technique d'aspiration endotrachéale chez une personne trachéotomisée en tenant compte des notions nécessaires d'hygiène et de sécurité.

CONTENU

Connaissances en anatomie-physiologie de l'appareil respiratoire, connaissances des principales pathologies de l'appareil respiratoire, connaissances de la technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie, pratique de la technique de l'aspiration endotrachéale, connaissances des soins quotidiens relatifs à la trachéotomie et du matériel utilisé, connaissances des règles d'hygiène et de sécurité concernant l'entretien du matériel, connaissance des incidents, des signes d'alerte et de la conduite à tenir, connaissances des répercussions sociales et psychologiques des patients trachéotomisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Début de formation : test de positionnement anatomie et connaissances.

Fin de formation : évaluation des connaissances écrites en fin de session sur la théorie. Évaluation de la pratique en stage, évaluation orale des connaissances en stage.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. JORF n°0135 du 12 juin 2021 Texte n°17.

Décret n° 2015-495 du 29 avril 2015 relatif à l'habilitation des aides à domicile à pratiquer les aspirations endotrachéales et modifiant le code de l'action sociale et des familles et le code du travail.

Décret n° 99 426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endotrachéales.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel qualifié aide-soignant, accompagnant éducatif et social (ancien AMP : aide médico psychologique), auxiliaire de vie, salarié d'une structure associative, collectivité territoriale, privé (S.S.I.A.D. - ADMR - Aide à domicile).

Bénévoles au service d'une association, assurant le rôle de tierce personne auprès d'une personne à domicile trachéotomisée.

Aide-soignant diplômé d'État avant 2022.

PRÉ-REQUIS

Personnels relevant de services d'aide à domicile.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

Infirmières et cadres de structures de santé.

Autres professionnels compétents dans le domaine traité.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur.

Date limite : Session A: 08/12/25, Session B: 31/07/26.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives : cours théoriques et pratiques, travaux de groupe, mise en situation, supports numériques, retour d'expérience.

Stage : Organisé par l'IFPP, avec le centre hospitalier partenaire.

Évaluation : Évaluation continue à l'IFPP et évaluation individuelle en stage.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Dreux



Devenir infirmier : accompagnement à l'élaboration du projet professionnel infirmier (public FPC)



DURÉE

4 jours
(28 heures)
en discontinu



DATES

Voir tableau
ci-dessous



COÛT

Pour les 4 jours :
770 € / participant
(financement OPCO)
410 € / participant
(tarif autofinancement)

La formation proposée vise à faire connaître le métier d'infirmier ainsi que la formation. Elle permet de confirmer le projet professionnel.

OBJECTIFS

Clarifier son projet professionnel
Identifier les missions de l'infirmière
Consolider ses représentations du métier
Identifier les aptitudes nécessaires à la formation
Mobiliser des procédés d'analyse de l'actualité et des politiques sanitaires et sociales
Mobiliser les aptitudes de calculs simples et d'arithmétiques

CONTENU

Textes d'actualité et de politique sanitaire
Textes réglementaires
Règles de calculs simples et d'arithmétiques
Curriculum Vitae type, lettre de motivation type

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Évaluation à distance par l'employeur de la satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant le projet professionnel de devenir infirmier et relevant de la formation professionnelle continue

PRÉ-REQUIS

Bases grammaticales et de syntaxe en français
Bases en calculs

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé des instituts du GHT
Contributeurs : Étudiants en soins infirmiers

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de chaque institut. Toute session commencée dans un institut se poursuit et se termine dans cet institut.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants :

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Simulation d'entretien
- Immersion en milieu professionnel

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, les instituts se réservent le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.

	Dates de formation	Dates limites d'inscription
Châteaudun	Entre octobre et décembre 2027	
Chartres	Entre octobre et décembre 2027	
Dreux	30/09/27 14/10/27 04/11/27 18/11/27	28/08/27



Châteaudun
Chartres
Dreux



Devenir infirmier : accompagnement à l'élaboration du projet professionnel infirmier (public Parcoursup)



DURÉE

6 heures (3X2h)
+4 heures (en option)



DATES

10/02/27
17/02/27
10/03/27
03/03/27 (1/2 j)



COÛT

150 € / personne pour 6h
+50 €/personne pour 4h
(option d'immersion en milieu professionnel)

La formation proposée vise à faire connaître le métier d'infirmier ainsi que la formation. Elle permet de confirmer le projet professionnel, d'identifier ses motivations pour personnaliser son dossier et se valoriser sur Parcoursup.

OBJECTIFS

Comprendre les attendus de la formation et du métier d'infirmier
Consolider son projet et ses aptitudes
Valoriser son parcours scolaire, professionnel et ou de vie
Confronter ses représentations du métier et de la formation, avec la réalité du terrain et se projeter dans le futur métier
Développer ses capacités d'analyse, de raisonnement et d'expression orale et écrite

CONTENU

Approche du métier d'infirmier et de la formation
Observation du métier en milieu professionnel
Éléments de formalisation du projet de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant le projet professionnel de devenir infirmière et relevant de la sélection via Parcoursup.

PRÉ-REQUIS

Aucune condition de diplôme.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents hospitaliers du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite: 29/01/2027.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individualisé et personnalisé (en présentiel ou en visioconférence à déterminer à l'inscription)
Immersion en milieu professionnel

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Devenir aide-soignant/devenir ambulancier : accompagnement à l'élaboration du projet



DURÉE

4 jours
(9h00-17h00)



DATES

17/03/27
25/03/27
31/03/27
07/04/27



COÛT

300 € / personne
pour 4 jours

L'accompagnement proposé vise à vous permettre de clarifier votre projet professionnel, à valoriser vos compétences et expériences.

OBJECTIFS

Découvrir le métier d'aide-soignant ou d'ambulancier et son environnement d'exercice professionnel
Consolider son projet et ses aptitudes
Valoriser son parcours scolaire, professionnel et ou de vie
Confronter ses représentations du métier et de la formation, avec la réalité du terrain et se projeter dans le futur métier

CONTENU

Approche du métier et de la formation d'aide-soignant ou d'ambulancier.
Observation du métier en milieu professionnel.
Éléments de formalisation du projet de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en début et fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant le projet professionnel de devenir aide-soignant ou ambulancier.

PRÉ-REQUIS

Aucune condition de diplôme.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.
Date limite d'inscription : 19/03/2027

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux de groupe
- Travail individuel inter session
- Immersion d'observation en milieu professionnel pour les profils non soignants (1/2 journée)
- Immersion à l'institut pour les profils soignants (1/2 journée)
- Simulation d'entretiens
- Exploitation d'immersion

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Accompagnement à l'élaboration de mon projet professionnel



DURÉE

Accompagnement :
session de 2h minimum

Stage d'observation :
1 jour possible en service de soin.



DATES

Accompagnement :
Sur demande



COÛT

Un devis sera réalisé à l'issue de la 1ère session en fonction de la poursuite de l'accompagnement.
1 session de 2 heures : 50 €

Notre établissement vous propose un accompagnement vous permettant d'appréhender les différentes missions des métiers aide-soignant et infirmier pour clarifier votre projet. Nous vous accompagnons à travailler sur vos motivations en lien avec votre projet personnel et à valoriser vos compétences et expériences.

OBJECTIFS

Clarifier son projet d'orientation professionnelle.
Découvrir le milieu professionnel.
Acquérir des connaissances sur les activités relevant de la responsabilité infirmière et/ou aide-soignante.
Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel.
Identifier les aptitudes nécessaires à la profession et prendre conscience de son potentiel.

CONTENU

Travail sur les représentations de la profession infirmière et/ou aide-soignante et de ses champs d'interventions.
Découverte du référentiel d'activités et de compétences de la profession choisie par le candidat.
Présentation du référentiel de formation infirmière et/ou aide-soignante.
Initiation à la culture soignante.
Développement des connaissances du milieu professionnel infirmier et/ou aide-soignante.
Identification de ses motivations et clarification de son projet professionnel.
Développement de compétences pour réaliser un curriculum vitae et une lettre de motivation.
Réappropriation des techniques de calculs simples pour la formation infirmière.
Préparation à l'épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social pour la sélection infirmière : technique de recherche des idées principales dans un texte et analyse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration de support tel que curriculum vitae, lettre de motivation, arbre de compétences.
Travail sur l'évolution des représentations concernant le projet professionnel envisagé au départ.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Sélection formation infirmière :

Lycéens
Personnes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.
Personne en projet de reconversion professionnelle.

Sélection formation aide-soignant :

Personne avec un projet professionnel aide-soignant.

PRÉ-REQUIS

Sélection formation infirmière :

Avoir un projet d'orientation ou de reconversion professionnelle pour la formation infirmière.

Lycéens

Être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Personne en projet de reconversion professionnelle relevant de la formation professionnelle continue justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale (bacheliers ou non bacheliers) à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Sélection formation aide-soignant :

Avoir un projet d'orientation ou de reconversion professionnelle pour la formation infirmière.

Maîtrise du français écrit et oral, maîtrise des bases de l'arithmétique.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.
Professionnels de santé du Centre Hospitalier de Dreux.
Étudiants en soins infirmiers.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges, réflexion, brainstorming, analyse de parcours, vidéos, stage d'observation possible.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 1 à 6 participants par session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Dreux



Se tester pour accéder à la formation d'aide-soignante



DURÉE

1 jour
(9h00-17h00)



DATES

Sur demande



COÛT

260 € / personne

La formation proposée vise à faire connaître le métier d'aide-soignant ainsi que la formation. Elle permet de confirmer le projet professionnel.

OBJECTIFS

Évaluer et mesurer ses acquis en expression écrite et orale, en calcul et en mathématiques.
Expliciter son projet professionnel et ses motivations.

CONTENU

Approche du métier et de la formation d'aide-soignant.
Formalisation du projet individuel.
Réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation.
Appropriation des techniques de calculs simples.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tests écrits en calcul et mathématiques
Entretien individuel permettant d'évaluer les compétences requises pour entrer en formation d'aide-soignante
Remise en main propre des résultats de l'évaluation et appréciation avec copie au prescripteur de la formation si action réalisée dans le cadre de la formation continue.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation.
Évaluation, à distance par l'employeur, de la satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service ayant au moins un an de service à taux plein.

PRÉ-REQUIS

Aucune condition de diplôme.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 participants maximum.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Réintégrer un service de soins : conforter ses compétences professionnelles, aides-soignantes ou infirmières



DURÉE

Entretiens et suivis individuels : 7h00
Formation clinique



DATES

Sur demande.
Au sein de l'IFPP et en partenariat avec les structures de soins.



COÛT

Bilan du besoin d'accompagnement théorique et/ou clinique 50 € / personne
Formation : Sur devis après le bilan de vos besoins.

L'IFPP propose un accompagnement afin de conforter ses compétences professionnelles infirmières et aides-soignantes.

Dans un objectif de vous accompagner à la reprise d'un poste, nous pouvons vous aider à identifier vos besoins et vous proposer des temps de formation adaptés à votre situation.

OBJECTIFS

Se remettre à niveau et s'adapter à l'emploi.
Actualiser les acquis théoriques et cliniques.
Analyser son parcours professionnel, forces et limites.
Reprendre confiance en soi.

CONTENU

Recensement des compétences requises techniques et théoriques.
Connaissance de la législation (code de santé publique et code de déontologie infirmier).
Connaissance du référentiel de compétences : infirmier ou aide-soignant.
Remise à niveau de la pratique clinique (Possibilité de stage).
Savoir répondre aux situations professionnelles en termes de sécurité, de qualité, d'organisation et d'humanité.
Interagir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bilan des compétences à atteindre en début de formation.
Atteinte des compétences professionnelles visées en fin de formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers Diplômés d'État avec une interruption de carrière.
Aides-Soignants Diplômés d'État avec une interruption de carrière.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'Infirmier ou Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

INTERVENANTS

Cadre de santé : maître de stage.
Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

INSCRIPTION

Sur demande, auprès de l'IFPP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Entretiens et suivis individuels (guidance et accompagnement)
Formation clinique en fonction des besoins

NOMBRE DE PARTICIPANTS

La demande est individuelle.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Dreux



VAE : Préparer la validation des acquis de l'expérience



DURÉE

Voir ci-dessous



DATES

Sur demande



COÛT

Livret 1 : 180€
Livret 2 (Employeur) : 825 €

*payable en plusieurs fois - possibilité de prise en charge région, pôle emploi... se renseigner.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle. Quand la demande de VAE est engagée ou déclarée recevable, un accompagnement méthodologique (facultatif d'une durée ne pouvant excéder 24 heures consécutives ou non) est possible pour le candidat afin de renseigner le dossier.

OBJECTIFS

Organiser les modalités de validation des acquis de l'expérience pour le Diplôme d'État ou le Titre Professionnel envisagé.

Analyser son expérience professionnelle.

1. L'accompagnement / la recevabilité

Mesurer la pertinence du projet ; Faciliter la constitution du livret 2 ; Décrire les motivations à s'engager dans cette démarche VAE ; Analyser les emplois occupés et les activités relatives à la fonction ; Repérer les compétences mises en œuvre à travers les activités décrites ; Savoir décrire ses actions dans les situations de soins ; Choisir les situations de soins illustrant les compétences requises.

2. L'accompagnement de l'entretien avec le jury

Argumenter oralement son projet professionnel.

Compléter la description des compétences acquises.

3. L'accompagnement à l'issue de la décision du jury

En cas d'ajournement :

Analyse des prestations écrites et orales du candidat et réajuster si besoin ; Repositionner le projet professionnel.

En cas de validation partielle :

Concevoir un parcours complémentaire pour l'obtention des compétences manquantes.

CONTENU

Apports législatifs / Définition du concept de compétence / Analyse du métier / Travail de méthode de description de situations professionnelles / Description des activités inhérentes à la fonction / Repérage de l'ensemble des compétences du candidat / Réappropriation de la méthodologie de la rédaction d'un texte en français / Accompagnement à la rédaction du dossier (livret 2) et rigueur de dactylographie et de mise en forme / Entraînement à l'oral.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En début de formation : Exercice de description à l'écrit.

En fin de formation : Épreuve orale d'entraînement, présentation au Jury de validation des acquis de l'expérience.

Livret 2 rédigé.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant :

- S'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience pour obtenir le Diplôme d'État d'aide-soignant, d'Auxiliaire de puériculture, d'Auxiliaire de Vie Sociale ou Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles, autres diplômes faire la demande à l'institut.

- Être accompagné pour la rédaction du livret de présentation des acquis de l'expérience et la préparation de l'entretien avec le jury.

PRÉ-REQUIS

Capacité d'analyse et de réflexion sur son activité professionnelle.

Aptitude rédactionnelle en Français.

Connaissances logiciel de traitement de texte (word ...).

Professionnel engagé dans cette démarche.

INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels, recherche documentaire, analyse de pratique à partir de situations relatées, simulation à l'entretien.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 4 personnes par session.

DURÉE

Accompagnement Livret 1 demande de recevabilité : 2 x 2h

Accompagnement Livret 2 :

6 temps de 3h : préparation de l'écrit du Livret 2

2 temps de 2h : préparation orale.

1 temps de 2h : post entretien.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience.

Décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique.

Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi

Décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience



Dreux



Se former au métier d'auxiliaire ambulancier



DURÉE

10 jours
+ 3 jours AFGSU



DATES

Du 15/02/27 au 03/03/27



COÛT

1105 € / personne

L'auxiliaire ambulancier assure la conduite du véhicule sanitaire léger et /ou participe à la prise en charge et au transport des malades dans l'ambulance, en binôme et sous la responsabilité de l'ambulancier diplômé d'Etat.

OBJECTIFS

Appliquer les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections.

Assurer les gestes adaptés à l'état du patient, dans toute situation d'urgence.

Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients.

Assurer la sécurité du transport sanitaire.

Organiser son activité professionnelle dans le respect de la déontologie, des règles et des valeurs de la profession.

Participer, avec l'ambulancier diplômé d'Etat, à la prise en charge des urgences relatives ou vitales.

CONTENU

Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

Rôle et mission de l'auxiliaire ambulancier

Hygiène

Principes et valeurs professionnelles

Démarche relationnelle envers l'équipe et les patients

Principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors de la mobilisation, brancardage

Règles du transport sanitaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU2)

Mise en situation pratique devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique de la formation ainsi que d'une évaluation écrite reprenant les thèmes abordés lors de la formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Évaluation qualitative de la formation le dernier jour de la formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 11 avril 2022, relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, pas de condition de diplôme requise.

PRÉ-REQUIS

Permis B depuis au moins 3 ans, 2 ans si conduite accompagnée, conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité.

Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance. Certificat médical de non contre-indication à la profession d'auxiliaire ambulancier délivré par un médecin agréé.

Être à jour des vaccinations conformément à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents hospitaliers du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

Date limite: 29/01/27.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants.

- Apports théoriques
- Simulation
- Analyse de pratiques

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Se former aux nouveaux actes professionnels d'ambulancier dans le cadre de l'aide médicale urgente



DURÉE

3 jours



DATES

A la demande



COÛT

520 €/ personne
pour trois jours
de formation

La réforme de la formation des ambulanciers du 11 avril 2022 prévoit dans le cadre de la prise en charge de patients par les services d'aide médicale urgente et les services concourant à l'aide médicale urgente, de nouveaux actes professionnels pouvant être accomplis par les ambulanciers. A ce titre, la formation proposée permet l'acquisition des actes professionnels définis à l'article R. 6311-17 du code de la santé publique.

OBJECTIFS

Acquérir les actes et soins pouvant être accomplis par un ambulancier dans le cadre de l'Aide Médicale d'Urgence selon le cadre réglementaire.

Effectuer un recueil et une transmission pertinente des données.

CONTENU

Module 1 : Cadre réglementaire (3h30)

Module 2 : Application des actes professionnels (14 heures)

Module 3 : Recueil et traçabilité (3h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de positionnement en début de formation.

Évaluation en fin de formation des acquis individuels par questionnaire et en situation simulée ou travaux pratiques.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Évaluation de la satisfaction, à distance, par l'employeur.

PUBLIC CONCERNÉ

Ambulancier diplômé d'Etat formé avant l'application de l'arrêté du 11 avril 2022.

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Ambulancier (avant septembre 2022).

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé et contributeurs de l'IFSanté Chartres.

INSCRIPTION

Inscription auprès de l'institut de formation après accord de l'employeur. Pour les agents du centre hospitalier support, via le service de la formation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants :

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Simulation
- Analyse de situations professionnelles.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit d'annuler la session.

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation à la formation.



Chartres



Séances d'analyse de pratique professionnelle



DURÉE

Sur une année : 14h00 (soit 2 jours), réparties sur 7 séances collectives de 2h00.



DATES

Sur demande



COÛT

Devis établi sur demande

L'analyse de pratique professionnelle est un temps destiné à tous les professionnels qui souhaitent prendre du recul sur une situation vécue. Cette formation vous permettra de décomposer l'action vécue, de la comprendre et de la mettre en perspective en élaborant des hypothèses d'actions à réaliser.

OBJECTIFS

- Développer sa capacité d'écoute
- Verbaliser sa pratique professionnelle
- Analyser sa pratique professionnelle
- Confronter sa pratique à celle des autres professionnels
- Proposer des hypothèses de réajustement de sa pratique

CONTENU

Études de cas concrets issus de situations vécues par les professionnels

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier, Aide-Soignant, Agent de Service Hospitalier, Educateur Spécialisé, Aide-Médico-Psychologique ...

PRÉ-REQUIS

Travailler en équipe de soins dans un établissement sanitaire et médicosocial.

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

INSCRIPTION

IFPP (après accord de l'employeur).
Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

G.E.A.S.E (groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 10 personnes participants. Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'institut se réserve le droit d'annuler la session.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.



Dreux



Sites internet

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet des instituts de formation pour toute information complémentaire.

**SÉLECTION
FORMATION
FINANCEMENTS
VIE PRATIQUE**



IFSanté Chartres
www.ifs-i-fas.ch-chartres.fr



IFSI-IFAS de Châteaudun
www.ifs-i-fas-chateaudun.fr



IFPP de Dreux
www.ifs-i-dreux.fr



Bilans de satisfaction
des stagiaires en ligne.



Dossiers d'inscription
téléchargeables en ligne.

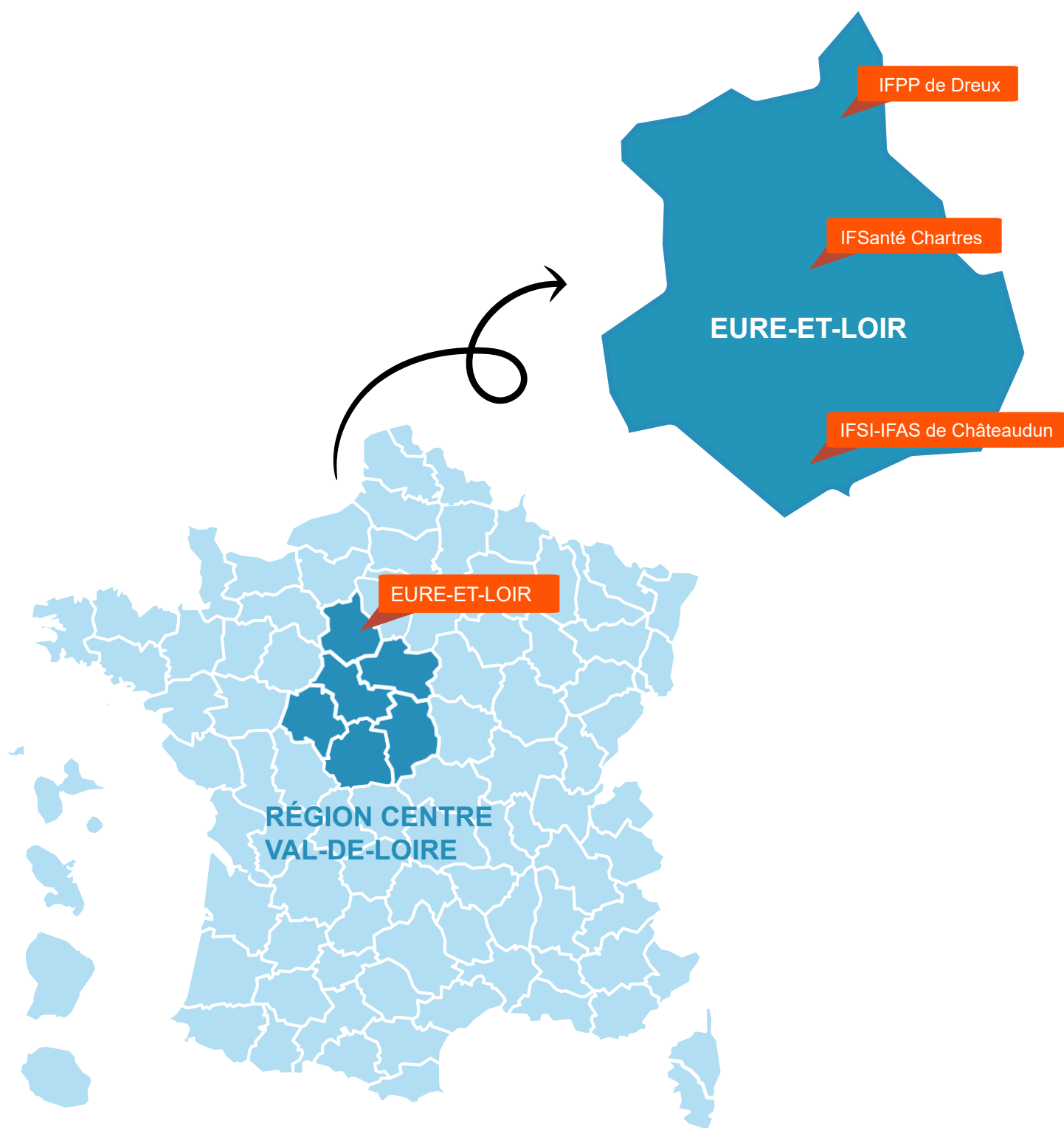


Où sommes-nous ?



La Région Centre Val de Loire compte 13 IFSI, 21 IFAS et 6 IFA, dont trois instituts dans le département d'Eure-et-Loir : L'IFSanté Chartres (IFSI-IFAS-IFA), l'IFSI-IFAS de Châteaudun et l'IFPP de Dreux (IFSI-IFAS).

Voici une carte permettant de situer la région, le département et les IFSI-IFAS-IFA d'Eure-et-Loir.



Contactez-nous



ÉTABLISSEMENT SUPPORT



Centre Hospitalier de Châteaudun

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Lynda COYAU

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Céline BOUHAJA

RÉFÉRENTS HANDICAP

L. COYAU - T. CHABOT- G. LAVIE

COORDONNÉES

IFSI / IFAS

Institut de formation en soins infirmiers

Institut de formation aide-soignant

1 Avenue Edgard BOUTARIC

28200 CHÂTEAUDUN

Tel : 02 37 44 63 93

Mail : ifsi@ch-chateaudun.fr

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifs-i-fas-chateaudun.fr



IFSI IFAS Châteaudun Site officiel



IFSI/IFAS Châteaudun



IFSI IFAS Châteaudun Site officiel



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **Actions de formation**

N° 22-01-062



ÉTABLISSEMENT SUPPORT



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Lydie RIDET - Béatrice SABOTIN

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Marie-Laure MOULIN

RÉFÉRENTS HANDICAP

A. AUBRY – M. PEPINEAU

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS

INSTITUT DE FORMATION

D'AIDES-SOIGNANTS

INSTITUT DE FORMATION

D'AMBULANCIERS

7 rue Philippe Desportes

28000 CHARTRES

Tel : 02 37 30 30 86

Mail : secifsi@ch-chartres.fr

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifs-i-fas.ch-chartres.fr/



IFSI IFAS Chartres



IFSI/IFAS de Chartres



IFSI/IFAS de Chartres



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **Actions de formation**

N° 2021/93491.2



ÉTABLISSEMENT SUPPORT



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE FORMATION CONTINUE

Sébastien HENRY

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FORMATION CONTINUE

Amandine LAPOUMEROULIE

RÉFÉRENT HANDICAP

Mathieu CHEVAL

COORDONNÉES

INSTITUT DE FORMATION DES
PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Institut de formation en soins infirmiers

Institut de formation aide-soignant

69 rue de Rieuville – B.P. 69

28102 DREUX Cedex

Tel : 02 37 46 82 43

Mail : ifsi@ch-dreux.fr

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



www.ifs-i-dreux.fr



@ifppdreux



IFPP



ifppdreux

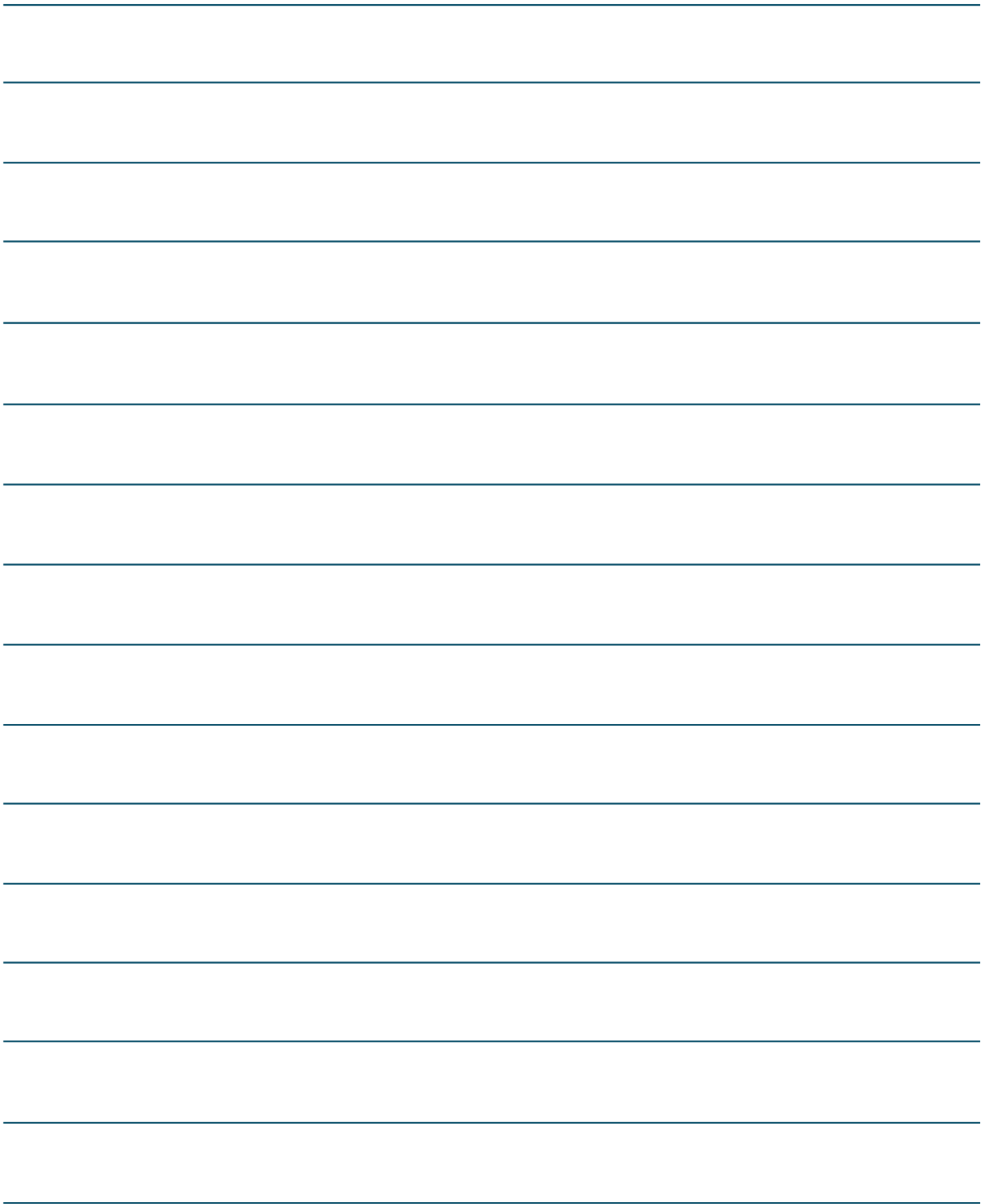


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **Actions de formation**

N° 2021/91526.3

Notes





IFSI-IFAS CHÂTEAUDUN
1 Avenue Edgard Boutaric
28200 CHÂTEAUDUN
Tel : 02 37 44 63 93
Mail : ifsi@ch-chateaudun.fr



IF Santé CHARTRES
7 rue Philippe Desportes
28000 CHARTRES
Tel : 02 37 30 30 86
Mail : secifsi@ch-chartres.fr



IFPP DREUX
69 rue de Rieuville – B.P. 69
28102 DREUX Cedex
Tel : 02 37 46 82 43
Mail : ifsi@ch-dreux.fr